CANAL+
GROUPE

Paris, le 20 janvier 2015

COMMUNIQUE

GROUPE CANAL+ CONSERVE LE TOP 14 EN EXCLUSIVITE

A l'issue de l'appel d'offres de la Ligue Nationale de Rugby, le Groupe CANAL+ est heureux de pouvoir proposer à ses abonnés l'intégralité du TOP 14 de rugby, en exclusivité.

Le Groupe CANAL+ conserve ainsi l'ensemble de la compétition, soit les 7 matchs de chaque journée de championnat, les phases finales ainsi que son émission hebdomadaire emblématique, Jour de Rugby.

Les droits portent sur les saisons 2015-2016 à 2018-2019.

Le TOP 14 vient enrichir l'offre rugby la plus large à la télévision, mise en valeur par l'expertise et le savoir-faire reconnus de la rédaction des sports de CANAL+. Le Groupe CANAL+ détient ainsi les droits du SUPER RUGBY, du RUGBY CHAMPIONSHIP et des Tests matchs de l'Equipe de France de Rugby dans l'hémisphère Sud.

Suite à un accord annoncé hier avec TF1, le Groupe CANAL+ sera également au grand rendez-vous de la Coupe du Monde de Rugby en septembre 2015.

Direction de la Communication
Laurence Gallot 01 71 35 02 22
Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26